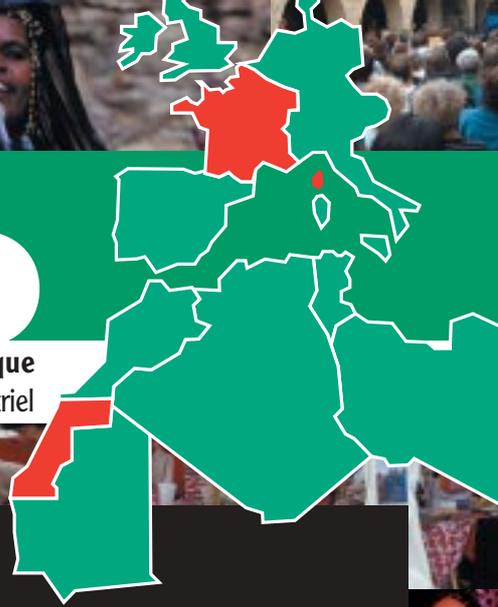




Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraoui Démocratique
numéro 120 – octobre novembre décembre 2002 – 3,5 € – trimestriel



2003 : l'année des bonnes résolutions ?

1973-2003 : 30 années ont passé depuis la création du Front Polisario exprimant de manière large et organisée la revendication d'indépendance du peuple Sahraoui. 27 années d'occupation marocaine militaire, administrative, économique ne sont pas venus à bout de cette volonté.

Cette année 2003, ne pourrait-elle être celle de la réunion des Peuples du Maghreb fondée sur la reconnaissance de l'existence du peuple Sahraoui et de sa capacité à fonder un état disposant de son territoire ?

La rencontre à Limoges à l'initiative de la Convergence des démocrates marocains à l'étranger (section Limoges) en écho à l'adresse généreuse de Fadel Ismaïl, *Lettre à mon frère marocain*, trace un premier chemin.

Les peuples du Maghreb qui ont pris au ^{xx}e siècle le devant de la lutte pour la décolonisation, ne peuvent-ils aujourd'hui inventer un nouveau projet émancipateur incluant le Sahara occidental comme nouveau partenaire ? Car la question sahraoui n'est pas un épiphénomène au Maghreb. Au delà de leurs revendications légitimes qui ont trouvé une réponse de droits dans le cadre des Nations unies, dans les faits rien n'est réglé. La question de l'autodétermination des Sahraouis participe toujours du grand défi du Maghreb uni.

La France si attentive à l'autre rive de la Méditerranée se doit de jouer enfin dans cette partie un jeu équitable. C'est le sens de notre présence ce 28 janvier à l'Assemblée Nationale. Ce serait l'honneur des parlementaires français que de se mobiliser en faveur du respect des droits des peuples et du droit à l'autodétermination du Peuple Sahraoui.

Régine Villemont, Secrétaire générale de l'Association des amis de la RASD.



Les nouvelles de la RASD

12/15.10.2002

Le 11^e Festival de la culture et des arts populaires a lieu à la wilaya de Dakhla.

14/17.10.2002

Visite du roi du Maroc en Russie

À la veille de l'arrivée de Mohamed VI, le porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères déclarait: «... il est nécessaire de le régler (le problème du Sahara occidental) par des méthodes politiques et diplomatiques, de soutenir les efforts déployés sous l'égide de l'ONU en vue de régler ce vieux litige, avant tout le Plan de paix de l'ONU. En même temps, nous sommes prêts à examiner d'autres variantes de règlement politique de ce problème qu'accepteraient de leur plein gré les parties engagées dans le conflit.» Un accord de coopération en matière de pêche a été conclu entre les deux pays, il remplace l'ancien accord qui a expiré le 31 décembre 1999.

16.10.2002

Dans un communiqué, un comité d'action d'officiers libres des Forces Armées Marocaines, de création récente, a dénoncé la corruption dans l'armée. Il s'agit, selon des exilés marocains en France, de jeunes officiers opérant au Sahara occidental.

25/30.10.2002

Visite officielle en Italie du Président de la RASD Mohamed Abdelaziz.

23.10.2002

Selon Africa Energy Intelligence, le navire Northern Access de la société norvégienne TGS Nopec a terminé ses études sismiques 2D sur les côtes du Sahara occidental. Conformément à l'accord signé le 31 mai avec le gouvernement marocain, la compagnie pétrolière américaine Kerr McGee et la française TotalFinaElf.

24.10.2002

La lettre des officiers libres

Selon Maghreb Confidentiel, la missive a été préparée par un groupe de deux cents officiers et officiers supérieurs majoritairement stationnés au Sahara occidental. La presse pro gouvernementale marocaine, de son côté, accuse les services secrets espagnols d'être derrière la création du Comité, dont le siège serait en Espagne et qui ne comprendrait qu'un seul membre.

30.10.2002

Interrogé à propos du conflit du Sahara occidental, le ministre français des Affaires étrangères, en visite officielle au Maroc, a déclaré: «Le Sahara occidental est un enjeu très important pour la stabilité de la région, du Maghreb tout entier. Nous devons tous œuvrer à la recherche d'une solution négociée. Comme vous le savez, James Baker continue de réfléchir aux contours d'une solution politique et nous soutenons les efforts qu'il a engagés. Selon nous, cette solution devra être trouvée sur la base de l'accord-cadre. Parallèlement, nous pensons qu'il faut accorder une importance particulière aux aspects humanitaires de ce conflit, qu'il ne faut pas les oublier, qu'il s'agisse de la libération des prisonniers de guerre marocains, du sort des disparus ou des contacts entre les familles séparées»

01.11.2002

Symposium Rafto

En l'honneur de Mohamed Daddach, lauréat du prix des droits de l'homme 2002 de la fondation Thorolf Rafto, un symposium s'est déroulé à Bergen (Norvège), sur le thème «Western Sahara – an occupied secret». La remise du prix Rafto aura lieu dimanche 3 novembre à 18 heures au théâtre national de Bergen.

25/26/27.10.2002

La 28^e Conférence Européenne de Coordination du soutien au peuple sahraoui, EUCOCO, a eu lieu à Modène en Italie en pré-

Monsieur Daniel Paul Député de la Seine-Maritime Interview



Monsieur le Député, vous avez présidé durant votre précédent mandat, le groupe d'étude sur le Sahara occidental. Merci d'évoquer son rôle pendant ces cinq années et d'en dresser un bilan.

Un tel groupe d'études n'existait plus à l'Assemblée Nationale depuis de nombreuses années. Sa seule existence était, de fait, un soutien, au-delà de l'intérêt pour un problème issu du colonialisme européen en Afrique. Son existence a permis, entre autres, qu'une question au gouvernement soit posée en séance publique, que soient auditionnés le représentant à Paris du Polisario, l'Ambassadeur du Maroc en France, qu'au cours d'une rencontre avec le secrétaire général de l'ONU en octobre 2001, j'évoque la question du devenir du Sahara occidental, sans oublier les diverses rencontres avec les Conseillers du ministre Védrine. On peut aussi ajouter la participation au colloque des juristes qui s'est tenu à l'Assemblée en avril 2001.

Vous nous aidez, ce 28 janvier, à tenir une réunion d'information à l'Assemblée Nationale. Quel message souhaitez-vous adresser à vos collègues parlementaires à la veille de la publication de la résolution du Conseil de Sécurité ?

Avec ou sans groupe d'études – ceci est lié à la composition de l'Assemblée Nationale, au poids respectif des groupes politiques – la bataille continue, car, que je sache, les problèmes demeurent...

2003, c'est l'année de l'Algérie en France. Dans les prochaines semaines, Jacques Chirac se rendra à Alger. C'est un événement politique important dans le cadre des relations bilatérales franco-algériennes, du fait de l'existence d'une large communauté algérienne en France, de la nécessité de développer nos liens avec ce pays, mais plus largement parce que notre pays, comme l'Europe, a intérêt à avoir un Maghreb stable à ses frontières. L'espace méditerranéen est à ce prix.

Ce dernier point, en particulier, nécessite que soient surmontées les difficultés actuelles, dont la question du Sahara occidental, afin que chaque pays puisse consacrer ses moyens au développement, œuvrer aux coopérations nécessaires avec tous ses voisins. Et comment oublier le principe fondamental du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; pourquoi ce qui est vrai pour les peuples de Yougoslavie, pour le Timor Oriental, ne le serait-il plus pour les Sahraouis ?

Le Président de l'Association des familles des prisonniers et disparus sahraouis vient de réaliser une mission en France et nous a en particulier alertés sur la situation difficile des militants des droits de l'homme au Sahara occidental sous administration marocaine. Le parlement français peut-il, en ce domaine, jouer un rôle.

Un tel conflit ne peut éviter, hélas, les atteintes aux droits de l'homme, aux libertés d'exprimer, même pacifiquement, ses opinions. Des prisonniers sont détenus depuis trop longtemps et dans des conditions intolérables pour que l'on ne réagisse pas. La Communauté internationale – comme le font déjà différents pays, comme la Norvège – doit se mobiliser plus fortement, peser pour faire libérer les militants emprisonnés, tout en sachant que rien ne sera acquis, tant que le peuple Sahraoui ne se sera pas exprimé par un référendum libre et équitable.

Un point sur la situation dans les territoires occupés

avec Afifa Karmous, Fondation France Libertés et Michèle Decaster, Afaspa

Il y a tout juste un an, décembre 2001, *Sahara Info* consacrait un numéro spécial aux territoires occupés. La libération de Mohamed Daddach en novembre 2001 et d'autres compagnons sahraouis prisonniers, la montée en puissance des mouvements sociaux, des mouvements des prisonniers des associations des droits de l'homme prenaient place largement dans ce numéro spécial.

Le refus par les autorités marocaines d'autoriser Danièle Mitterrand à se rendre de Casablanca dans les territoires témoignait clairement de leur désarroi et de leur incapacité à prendre en considération toute expression démocratique. Le succès de la libération de Daddach, l'engagement des militants des droits de l'homme des territoires et des associations de solidarité ont donné des forces aux Sahraouis du Sahara occidental occupé. Le Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara occidental de Genève a depuis lors organisé la présence d'observateurs européens aux procès qui se tiennent à El Ayoun. Dans ce cadre, Michèle Decaster – Afaspa – et Afifa Karmous – Fondation France Libertés – se sont rendues au Sahara occidental du 28 octobre au 4 novembre 2002.

Depuis, elles se sont appliquées à retranscrire avec rigueur témoignages et rencontres qui leur ont permis en sept jours d'apprécier au plus près la situation qui prévaut au Sahara occidental. Nous vous en proposons quelques bonnes pages avec les précautions indispensables. Les textes complets sont publiés sur notre site, <http://www.sahara-info.org>.

En mars 2002, le journal *Le Monde* envoyait à El Ayoun une journaliste, Florence Baugé. En première page du quotidien daté du 14 mars 2002, l'envoyée spéciale décrivait « *la tragédie des Sahraouis jetés dans des bagnes secrets par le roi Hassan II entre 1975 et 1990 pour briser la sympathie supposée de la population autochtone envers le Front Polisario* ». Elle notait que cette tragédie restait à écrire : « *l'enfer vécu par ces hommes et ces femmes disparus du jour au lendemain du monde des vivants, rappelle en tous points celui décrit par l'ex sous-officier de l'armée marocaine Ahmed Marzouki dans son livre témoignage Tazmamart ou par Malika Oufkir dans la 'Prisonnière' à une différence près : le drame des Sahraouis n'a jamais été reconnu dans toute sa dimension et n'a pas vraiment fait scandale au Maroc* ». Florence Baugé reprenait ensuite plusieurs témoignages de « *ces morts vivants* » quand « *ils revoyaient enfin la lumière du jour* ». Michèle et Afifa ont rencontré, elles aussi, ces ex-disparus ou les familles des toujours disparus. Page supplémentaire dans le début d'écriture de cette tragédie. Même si personne n'a le droit de le dire au risque de retourner en prison, Florence Baugé notait que « *90 % des ex-détenus sahraouis sont indépendantistes et quand on connaît leur histoire, on comprend pourquoi (suivant Laghdaf Eddah, journaliste à El Ayoun). Le problème, c'est qu'à chaque ancien détenu correspond une famille et à chaque famille correspond une tribu. C'est vous dire le nombre de Sahraouis que les autorités marocaines doivent persuader aujourd'hui de leur bonne foi.* »

Le Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara occidental, a assuré la présence d'observateurs européens à 6 des 7 séances du procès d'Ahmed Nassiri. C'est dans ce cadre que nous nous sommes rendues dans les territoires occupés du Sahara occidental du 28 octobre au 4 novembre 2002. Nous avons découvert une situation très contrastée : une répression omniprésente des forces de police, de l'administration marocaine qui ne peut plus étouffer le mouvement protestataire et une population sahraouie qui « *a eu tellement peur qu'elle n'a plus peur* ». Les gens sont conscients de la force que représente leur détermination à résister à l'occupation et à l'exil alliée à la solidarité internationale.

Occupation et répression au Sahara occidental

Les conséquences du conflit sur les populations civiles durant ces 27 années sont terribles. La mémoire et la parole, longtemps interdites sur ces graves événements, ont commencé d'être révélées quand d'anciens disparus ont fui le territoire après 1991. L'Afapredesa dans les campements de réfugiés et le Forum Vérité et Justice Section Sahara dans les zones occupées ont déjà recensé plus de 500 noms de disparus.

Lundi 28 octobre 2002 – El Ayoun Rencontre avec les travailleurs de Phosbocrâa

Atterrissage à 18h30 à l'aéroport de El Ayoun. C'est deux heures plus tard que nous arrivons « *pour dîner* » à la maison de Sidi Ahmed Eddia, Secrétaire Général de l'association (non reconnue) des travailleurs sahraouis de Phosbocrâa. « *Quand ils ont su que vous veniez, tous ceux qui habitent ici sont venus pour vous parler de la situation* », explique Brahim. En effet, ils sont près de

sence de plus de 350 délégués de 18 pays. La conférence a été l'hôte des mouvements associatifs populaires d'Emilie-Romagne et accueillie par les autorités municipales, provinciales et régionales d'Emilie-Romagne.

31.10.2002

Le Front Polisario a exprimé son « *étonnement* » après les déclarations du ministre français des Affaires étrangères en faveur du projet marocain d'« *accord-cadre* » en « *contradiction flagrante avec les résolutions et décisions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU* ». Il a renouvelé l'appel à la France de jouer un « *rôle positif et équilibré* », afin d'aider le Front Polisario et le Maroc à mettre en œuvre les dispositions du plan de règlement et les accords de Houston.

06.11.2002

« *Une plus grande coopération économique régionale faciliterait la résolution politique du conflit au Sahara occidental* » a déclaré le sous-secrétaire d'État américain aux affaires politiques, Marc Grossman, lors d'une conférence de presse tenue à Alger. Il a tenu des propos similaires au Maroc le lendemain.

06.11.2002

« *Le projet de référendum tel que prévu dans le plan de règlement onusien est caduc car inapplicable* », a déclaré le roi du Maroc dans son discours télédiffusé à l'occasion du 27^e anniversaire de la Marche verte.

04.11.2002

M^{me} Michèle Alliot-Marie, ministre française de la Défense, en « *visite de courtoisie* » au Maroc, a été reçue par le roi. M^{me} Alliot-Marie a souligné la nécessité pour le Maroc et la France de coordonner leurs efforts pour apaiser les crises régionales.

12.11.2002

Espagne : 7^e conférence des intergroupes parlementaires « *Paix et liberté pour le peuple sahraoui* »

Cette Conférence visait à « *poursuivre les efforts tendant à garantir la liberté au Sahara occidental, liberté que nous avons promise en 1975 et qui lamentablement n'a pas été réalisée* », a souligné le Président. Txomin Aurrekoetxea a indiqué que l'Espagne avait « *une dette historique* » envers le peuple sahraoui.

15/23.11.2002

Référendum symbolique

Dans la région de Madrid jusqu'au 23 novembre, des urnes sont à la disposition des citoyen(ne)s de plusieurs villes de la Communauté autonome de Madrid.

15.11.2002

L'ambassadeur du Japon, Akira Urabe, a annoncé à Alger que son gouvernement avait octroyé 600 000 dollars US au PAM au profit des réfugiés sahraouis.

28.11.2002

Dans une lettre adressée à Mohamed VI, avec copies au Ministre français des Affaires Etrangères et au Président Jacques Chirac, l'Afaspa proteste contre les représailles dont sont victimes les membres du Forum Vérité et Justice, section Sahara, en raison de leurs activités de défense des droits humains.

28.11.2002

Le Parti des Verts néerlandais (Groen Links) a exprimé son soutien à la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination et son indépendance et promet de se faire l'avocat de cette cause « *juste* » auprès de ses élus nationaux et au niveau européen.

28.11.2002

Norvège : la compagnie TGS-Nopec sur la défensive. Le Comité norvégien de soutien au peuple sahraoui soutenu par plusieurs parlementaires avait demandé à TGS-NOPEC, dans une lettre ouverte aux actionnaires, de renoncer à son engagement au Sahara occidental, qui viole la légalité internationale. Cette action a pris de l'ampleur et des municipalités, entreprises et caisses

de pension ont retiré leurs parts d'actions investies dans la compagnie pour motifs éthiques. Dans un récent communiqué TGS-Nopec tente de réfuter ces accusations et annonce que ses travaux au large du Sahara occidental sont terminés à 90 %.

01.12.2002

Le Forum Social de Norvège « *Un autre monde est possible* » a organisé le 1^{er} décembre 2002 un séminaire intitulé : « *Le cas du Sahara occidental : Intérêt des grandes puissances ou droit international ?* ».

02.12.2002

Le roi du Maroc et le président français ont eu des entretiens en tête-à-tête à Casablanca, qui ont porté sur les relations bilatérales, la coopération entre le Maroc et l'Union Européenne et sur des questions d'actualité régionale et internationale. Mohamed VI et Jacques Chirac ont examiné les moyens d'approfondir les relations entre le Maroc et la France « *dans le cadre d'un partenariat stratégique d'exception au service des sociétés et des économies des deux pays amis* ».

Le Croissant Rouge Sahraoui (CRS) a exprimé sa satisfaction pour l'assistance humanitaire accordée par l'Office Humanitaire de la Commission Européenne (ECHO) aux réfugiés sahraouis à l'occasion du Ramadan.

09.12.2002

Le président de la RASD Mohamed Abdelaziz, accompagné du coordinateur auprès de la Minurso M'hamed Khaddad et du représentant du Front Polisario en Allemagne Jamal Zakari, effectue une visite dans plusieurs Länder de la République fédérale.

09.12.2002

La ministre espagnole des Affaires étrangères Ana Palacio et son homologue russe Igor Ivanov ont déclaré, à l'occasion d'une visite à Madrid du ministre russe, que les deux pays partagent la même position concernant le futur du Sahara occidental, dans le sens que l'ONU doit rechercher « *une solution qui tienne compte des intérêts de toutes les parties impliquées* ».

12.12.2002

Le Parlement basque a approuvé à l'unanimité une « *déclaration institutionnelle* », dans laquelle il réitère sa solidarité avec la juste lutte du peuple sahraoui, réaffirme son droit à l'autodétermination, demande au gouvernement espagnol de maintenir sa position en faveur d'une solution politique acceptable pour le peuple sahraoui.

09.12.2002

Le sous-secrétaire d'état américain William Burns, en visite dans les pays du Maghreb, a déclaré à Rabat que les USA restent attachés à une solution pacifique du conflit du Sahara occidental, qui tient compte des intérêts de toutes les parties et qu'ils soutiennent fermement les efforts de James Baker.

11.12.2002

Le ministre marocain des Affaires étrangères a rencontré à Madrid son homologue espagnole pour faire « *l'inventaire de tous les contentieux* » entre les deux pays. Seul résultat concret des entretiens, les deux ministres vont créer des groupes de travail sur des sujets précis et se retrouveront à Rabat au début de l'année prochaine.

10.12.2002

Le Président de l'AFAPREDESA Abdeslam Omar Lahcen effectue une tournée en France.

13.12.2002

La Convergence des démocrates Marocains à l'étranger, section Limoges, a organisé une rencontre entre jeunes démocrates marocains et sahraouis avec trois invités : Annick Miské, historienne et fervente militante pro sahraouie, Abdeslam Omar Lahcen, président de l'AFAPREDESA, et Mohamed Habiballah, représentant du Front Polisario en France.

200 anciens ouvriers de la mine de phosphate de Boucrâa dans les salles du rez-de-chaussée et de l'étage. Ils sont venus témoigner collectivement et individuellement de la spoliation de leurs droits sociaux, acquis à l'époque de l'administration espagnole et remis en cause en 1977 lors de la session de 65 % des parts de l'entreprise à l'Office Chérifien des Phosphates. Depuis lors les travailleurs sahraouis ont été marginalisés, leurs salaires ont été abusivement abaissés, à poste et qualification égaux, par rapports aux employés espagnols et marocains. Aujourd'hui les ouvriers sahraouis en fonction sont très peu nombreux (une centaine sur 1 000 employés) et n'occupent plus de postes à responsabilités. Il était de coutume d'embaucher les enfants du personnel, cette pratique est terminée pour ce qui les concerne, le recrutement est essentiellement marocain. Pour justifier ces refus d'embaucher des jeunes Sahraouis, des dossiers sont constitués attestant de mauvais comportement, délinquance, drogue, immigration clandestine... Cette situation leur donne l'impression d'être étrangers dans leur propre pays. Depuis 1999 des mouvements sociaux se sont organisés en lien avec les étudiants chômeurs, les femmes, les personnes handicapées. Ils sont durement réprimés ; des syndicalistes ont été exilés au Maroc. Un syndicat espagnol est saisi du dossier depuis plus d'un an. Le débat est animé, émouvant, car ce sont pour beaucoup des hommes âgés qui sont impatients que justice leur soit rendue.

Les responsables ont préparé un dossier qui retrace leurs démarches et les atteintes aux droits du travail. Ils ont également créé un site internet que l'on peut consulter à cette adresse :

<http://fosfatosedia.cjb.net>

Il terminera par un appel au mouvement syndical espagnol et français pour qu'il se solidarise avec les actions qu'ils ont engagées et interpellent les autorités de leurs pays respectifs, mais également les institutions européennes et les organismes internationaux du travail. Témoignages recueillis auprès de 7 ouvriers de Phosboucrâa.

mardi 29 octobre 2002 – El Ayoun

Rencontre avec les familles de prisonniers et disparus

Kheira Bazeid témoigne de l'arrestation de son frère, **Salek Bazeid** né en 1972. Il est électricien et demeure n° 63 av. Chiadna, quartier El Hajari. Il est arrêté le 24 septembre 2002 à 13 h 30 à par 7 personnes qui s'étaient arrêtées devant la porte de son domicile et l'avaient demandé. Ils ont déclaré être des policiers. Il en demande la preuve. « *On a besoin de toi, tu dois nous accompagner, c'est un ordre du Procureur* ». Devant son refus, ils font irruption dans la maison où il est rudoyé devant sa mère et sa sœur. Il est traîné dans la rue. Cinq autres policiers arrivent en renfort. Il est plaqué contre la porte d'une 4L dans laquelle il est emmené. Kheira, qui tentait de s'approcher est jetée à terre à deux reprises par Abdelhaq Rabi (agent des RG). Sa mère a été intimidée et rudoyée. À 150 m, ils se sont arrêtés et ont emprunté une camionnette de la société de lait Jaouda. Lors d'une visite à la prison noire Salek a raconté à sa famille son (nouveau) calvaire. Les yeux bandés par un sac plastique il a été torturé au commissariat d'El Ayoun par El Aarbi Harize, commissaire principal qui officie depuis plus de 20 ans et qui est identifié par la plupart des Sahraouis qui sont passés en ces lieux. « *Me reconnais-tu, (lui dit-il en soulevant son bandeau) tu es entre mes mains, tu n'es rien, je peux faire de toi ce que je veux. Je sais que tu n'as rien à voir avec ce que l'on te reproche mais j'ai des compte à régler avec toi et tes copains du Forum. Vous avez échappé à une peine de 20 ans, je vais vous envoyer pour 15 ans.* » Il reste 1/2 heure au local de la PJ puis est transféré à la secrète prison du PC CMI où il est ficelé avec des cordes tout autour du corps, les mains menottées. Il reste ainsi 24 heures sans interrogatoire, sans repas. Le soir, il s'évanouit. Il est transféré à l'hôpital où le docteur refuse de le recevoir (je pense qu'il faut entendre : d'en prendre la responsabilité). Il retourne au PC CMI dans la même situation. À 22h, nouvel évanouissement, il retourne à l'hôpital. Il a senti quelque chose sur son pouce pendant cet état de semi-conscience. À 5h du matin on lui présente un procès verbal qu'il refuse de signer du fait qu'il n'a pas fait l'objet d'un interrogatoire. On lui a seulement demandé son nom, domicile et niveau d'études.

Les émeutes de Smara du 17 novembre 2001

Quelques semaines auparavant, la visite du Roi Mohamed VI en tournée dans la région, avait été annulée. Raison officielle : le vent de sable. En réalité le temps était très beau et le pouvoir craignait l'attitude des Sahraouis qui avaient déjà organisé des sit-in. Le 7 novembre, c'est la libération de Mohamed Daddach et de ses compagnons, arrêtés en septembre 1999. C'est le moment de la prise de conscience des Sahraouis du potentiel que constitue cette victoire de la résistance à l'occupation coloniale. Les 15 et 16 novembre, Danièle Mitterrand était attendue pour une visite au Sahara occidental. Elle en fut empêchée par les autorités marocaines, d'où la déception des Sahraouis. Depuis le 14 novembre, les Sahraouis tenaient un sit-in permanent. Au matin du 17 novembre, à 10h le police intervient avec force. À 11h, quatre quartiers sont en ébullition dans l'ancienne ville. 30 maisons sont saccagées, 67 personnes arrêtées (dont 17 traduites en justice, parmi elles un journaliste marocain ramassé par erreur avec tout le monde), 25 personnes sont blessées. Des militants des droits de l'homme, membres de la section Sahara du Forum Vérité et Justice sont poursuivis. Sept mois après les faits, et accusés d'être à l'origine des événements.

(suite du dossier en page 13)



Le projet ovin d'El Ayoun

premier bilan et rencontres

par Gaëlle-Anne Dolz

Depuis plusieurs années ce projet ambitieux est dans les têtes et dans les cartons. Que d'échanges et d'espoirs au fil de plusieurs conférences européennes pour faire exister un tel projet !

C'est d'abord l'initiative des responsables sahraouis soucieux de développement et de mieux être pour les campements qu'il faut saluer. Remercier surtout Henri Chaudet qui à son habitude a beaucoup travaillé à la conception de cette bergerie et à la rédaction du projet de 5 ans. Remercier Jean-Marie Lassausse qui en a démarré la réalisation et le suivi avec enthousiasme et énergie. D'autres tâches à Alger ne lui permettent plus d'assurer ce travail, nous pensons à d'autres formes de coordination et de coopération pour le remplacer.

Depuis 1976, début du conflit, l'appui du CCFD aux Sahraouis ne s'est jamais démenti. Le financement aujourd'hui de cette bergerie manifeste avec éclat de cet engagement. Daniel Paul, alors président du groupe d'étude à l'Assemblée n'est pas non plus étranger à cette réussite ! Qu'il soit remercié.

Le projet ovin d'El Ayoun entre dans sa seconde phase

Forte de ses 340 brebis et de son équipe d'ingénieurs et de techniciens, la ferme d'élevage ovin d'El Ayoun s'apprête à passer, dès la fin de l'hiver, à l'étape supérieure. Objectif : rétrocéder régulièrement des bêtes à des petits éleveurs sahraouis.

Douze mois de travail, 1 000 m² de bergerie en bois et en tôle, six hectares de luzerne et plus de 300 brebis. La première phase du projet de création d'une ferme d'élevage ovin dans le campement d'El Ayoun est « réalisée à plus de 80 % ». C'est ce qu'indique Jean-Marie Lassausse, coordinateur du projet, dans son compte rendu annuel rédigé en décembre dernier. Le projet ovin a même, sur certains points, dépassé ses objectifs. Il était prévu, à terme – c'est-à-dire à l'issue de la troisième et dernière année du projet – que le troupeau compte 200 brebis reproductrices. Mais on est d'ores et déjà au delà de toutes les prévisions : à la veille de la première saison d'hivernage, la bergerie d'El Ayoun abritait environ 340 brebis.

Vers l'élevage intensif

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) est maître d'ouvrage essentiel de ce projet. Cette ONG française le cofinance avec le ministère des Affaires étrangères français et l'appui de la Fondation France Libertés. Elle suit au quotidien l'avancée des travaux sur le terrain, via un coordinateur, Jean-Marie Lassausse, basé à Alger, qui se rend chaque mois dans les campements. Le projet est sous la responsabilité de Khalil Sid M'Hamed, gouverneur d'El Ayoun, en liaison avec les responsables du ministère sahraoui du Développement économique et avec la Direction centrale de l'agriculture.

Henri Chaudet, ingénieur agronome, consultant agricole pour le projet ovin

Traditionnellement, les Sahraouis sont des éleveurs. Pourtant, ne se sont-ils pas lancés de leur propre chef dans l'agriculture, il y a une vingtaine d'années ?

Effectivement, au début des années quatre-vingt, les Sahraouis ont pris l'initiative de mettre en place les premières activités maraîchères là où elles étaient viables. Et ce sans appui extérieur jusqu'en 1985. Dès 1983, deux agronomes sahraouis formés à l'étranger sont rentrés dans les camps et une extension régulière des surfaces cultivées a commencé. C'est également à cette époque que le Croissant rouge sahraoui a formulé ses premières demandes d'assistance pour le développement de jardins potagers. Dans ce cadre, l'Association des amis de la RASD (AARASD) a entrepris de soutenir à partir de 1993 la création d'un nouveau périmètre irrigué à El Ayoun. Ce programme agricole a donné naissance au jardin Théodore Monod : 18 hectares de culture de saison fraîches, carottes, navets, oignons, betteraves qui améliorent les repas des Sahraouis. Il y a également des palmiers dattiers qui offrent à la population des camps un supplément nutritif. Le jardin Théodore Monod a été financé par des aides extérieures jusqu'en 1998. Désormais, les Sahraouis continuent par leurs propres moyens.

N'est-ce pas de là que l'idée du projet ovin actuel a germé ?

Une fois le programme agricole achevé, le ministère du Développement économique sahraoui a, en effet, demandé un nouveau partenariat. Dans la continuité, en quelque sorte. Il a donc été question d'un programme d'élevage. À cette époque, on a envisagé de constituer un cheptel de chameaux. Mais ils mangent nettement trop ! Il aurait été difficile de les nourrir correctement, le projet aurait été rapidement limité. Le choix s'est donc porté sur les moutons, dont les Sahraouis sont très friands, surtout lors de l'Aïd. Le projet ovin a donc été amorcé et réfléchi en 1999. Il a démarré à El Ayoun mi-2001.

Aujourd'hui, le projet ovin est à un moment charnière : le troupeau est constitué, mais la ferme ne fonctionne pas encore à son rythme de croisière. Comment percevez-vous la situation ?

Le projet connaît une petite crise de croissance. Il y a plus de bêtes que prévu, mais trop peu de fourrage pour les nourrir. Pour les Sahraouis, la réussite du projet se matérialise par le nombre de bêtes : plus il y a de brebis, mieux c'est.

À l'inverse, les techniciens ont pour objectif de réussir à faire pousser assez de luzerne pour toutes les brebis, quelle que soit la taille du troupeau. Les Sahraouis sont d'abord des éleveurs extensifs, avec une faible tradition agricole. Donc pour le projet, tout l'enjeu du moment est de parvenir à concilier ces deux points de vue. L'équipe doit réussir à mettre en culture plus d'hectares de fourrage. Peut-être faudrait-il également recruter un nouveau coordinateur qui soit sur place en permanence, au plus près du terrain.

L'objectif essentiel de ce projet est de développer la production alimentaire locale. Les réfugiés auront la possibilité de consommer davantage de viande, enfants et malades en priorité. Plus globalement, ce projet ovin s'inscrit très clairement dans une optique de développement durable. L'idée est donc de former des Sahraouis à la technique de l'élevage ovin intensif et rationnel. En effet, même si les Sahraouis ont toujours été entourés de moutons, de brebis et de chameaux, ils pratiquent traditionnellement un élevage extensif : chaque famille entretient son propre troupeau (lire page 9). Aujourd'hui, exit l'élevage extensif, on passe à l'intensif avec deux objectifs clairs : quantité et qualité. Une équipe a donc été spécialement formée. Deux jeunes ingénieurs sahraouis, l'un spécialisé en élevage, l'autre en hydraulique agricole, encadrent 18 personnes qui se relaient non seulement auprès du troupeau mais également dans les champs de luzerne.

Mohamed Habiballah, représentant du Front Polisario en France et ancien président du Croissant rouge sahraoui

Nous avons choisi en cette fin 2002 de nous arrêter sur un projet qui nous tient à cœur, celui de la bergerie d'El Ayoun. Que pensez-vous de ce projet ? A-t-il reçu un bon accueil dans la Willaya ?

Tout d'abord permettez-moi de remercier l'Association des amis de la RASD pour son engagement constant de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui. Je saisis également l'occasion pour souhaiter bonne et heureuse année à tous les lecteurs de *Sahara Info* qui informe régulièrement l'opinion publique, notamment française, des développements de la cause sahraouie. Le projet de la bergerie d'El Ayoun permet aux populations réfugiées de la Willaya de se doter de moyens renouvelables de subsistance. En effet, le projet est actuellement en phase avancée de son exécution. Évidemment, il a reçu un bon accueil dans la willaya aussi bien des autorités que de l'ensemble de la population d'autant plus que ce projet leur permet une progressive autosuffisance dans le domaine alimentaire.

Vous étiez, il y a peu, président du Croissant rouge sahraoui. À ce titre pouvez-vous nous faire le point actuel de la situation humanitaire des campements, au niveau alimentaire en particulière.

Comme vous le savez, les réfugiés sahraouis survivent grâce à l'aide et la solidarité internationale. Il se trouve que la région dans laquelle ils se sont installés est l'une des plus inhospitalières de la planète. Un climat extrêmement rude et une terre peu féconde à cause de la salinité et de l'absence de pluie. Durant cette année, l'aide alimentaire aux réfugiés a considérablement diminué. Cette situation était voulue. Apparemment, des membres influents du Conseil de sécurité veulent, à travers l'assistance humanitaire nous imposer la solution politique (une pseudo autonomie) que notre peuple refuse catégoriquement. Cependant et grâce à la mobilisation du réseau de solidarité avec notre cause, nous avons réussi à débloquer une partie de cette aide. Mais la situation alimentaire, surtout pour les personnes les plus vulnérables (femmes, enfants et personnes âgées...) est plus que préoccupante.

À ce titre également, vous avez sans doute et en dépit de l'exil et de ses fortes contraintes construit des projets ambitieux pour développer les campements et pour préparer l'avenir.

Effectivement, le peuple sahraoui s'est investi, et ce depuis le début de la guerre qui lui a été imposée dans la construction de projets d'auto-suffisance. Cette démarche nous permet de diminuer l'impact de l'assistance extérieure, même symboliquement et de garder notre dignité intacte. Grâce aux organisations et associations amies, des projets de ce genre, ont été réalisés. Ils ont réussi à répondre en partie aux besoins croissants de la population réfugiée sahraouie, notamment les enfants des écoles, les femmes enceintes et les personnes âgées. Ainsi des projets de production de légumes, de viande, de lait et autres produits agricoles ont été mis en place. Nous pensons que ces projets sont les mieux adaptés et représentent un espace de formation et de participation des Sahraouis aux nécessités de leur vie quotidienne.





Mais c'est là que le projet rencontre quelques difficultés. Parallèlement à la gestion technique du troupeau, il était prévu la mise en culture d'un périmètre de six hectares de luzerne. Cette plante fourragère de bonne qualité nutritive supporte relativement bien la sécheresse et l'eau salée, que l'on trouve à El Ayoun. Il a donc été convenu qu'elle serait la base alimentaire du cheptel ovin. Or, les semis de l'automne dernier n'ont pas donné les résultats escomptés. La culture de la luzerne est quelque peu exigeante et demande à être attentivement irriguée. Résultat: trop peu de luzerne pour nourrir les 340 bêtes. Pour l'hiver, il a donc fallu acheter du fourrage complémentaire. Mais le fourrage étant une condition importante pour la bonne marche du projet, et surtout pour sa pérennité, les responsables du projet veilleront de près aux prochains semis de luzerne.

Rythme de croisière

À la sortie de l'hiver, le projet ovin entrera dans sa seconde phase. Selon l'accord établi entre le ministère français des Affaires étrangères, le CCFD et les responsables sahraouis, elle durera six mois à compter de janvier. La formation des deux ingénieurs et des 18 travailleurs se poursuivra. Elle concernera principalement, cette fois, le contrôle de la croissance des agneaux et la prophylaxie. Pour la luzerne, le périmètre irrigué sera étendu à 16 hectares, au lieu des 6 actuels. En complément, du sorgho fourrager devrait de nouveau être semé. Cette plante est très exigeante et la fertilisation des terres devra être surveillée de très près.

Avec ce deuxième volet du projet ovin, le cheptel devrait atteindre son rythme de croisière. Les mâles seront alors vendus pour la viande. Les femelles, quant à elles, seront rétrocédés en petits troupeaux à des petits éleveurs sahraouis. Ces derniers recevront une formation adéquate au sein de l'exploitation et deviendront associés au projet. Ils devraient également s'organiser en coopératives d'éleveurs. À ce stade, les Sahraouis auront réellement le projet ovin en mains.

Khalil Sid M'Hamed, **gouverneur d'El Ayoun et maître d'œuvre du projet ovin**

Cette ferme d'élevage ovin est un projet de grande envergure. Y avait-t-il eu des expériences agricoles antérieures sur la hamada de Tindouf?

Il faut bien avoir conscience que nous sommes installés dans ces campements depuis 1976, à une époque où c'était encore la guerre. Ajoutez à cela que les Sahraouis, même sédentarisés, restent des bédouins dans l'âme et vous comprendrez que l'élevage et l'agriculture sont choses compliquées dans les campements. L'agriculture sahraouie a connu ses premiers balbutiements dans ces conditions difficiles. Un premier puits a été construit dans une daïra d'El Ayoun en 1983. Il n'y avait pas de pompe, à l'époque, mais tout un système de poulies qui permettait aux chameaux et aux ânes de remonter l'eau. Ce puits devait subvenir aux besoins de la population. Ce n'est qu'après coup que l'on a imaginé qu'il pouvait servir à cultiver quelques plantes. De la menthe, surtout. Vers la fin des années quatre-vingt, nous mettons en place de modestes projets agricoles. Certains de nos étudiants sortent d'écoles d'agriculture: ces ingénieurs agronomes formés à l'étranger prennent les choses en main, aidés par des ONG et des associations. Ces projets agricoles donneront naissance, par exemple, au jardin Théodore Monod, construit grâce à l'Association des Amis de la RASD.

Aujourd'hui, le projet ovin d'El Ayoun est lancé, il entre dans sa seconde phase. Vous en êtes fier?

Il est évident que ce projet était un pari. Maintenant qu'il est bien avancé, je peux en parler sereinement, mais rien n'était gagné d'avance. La construction du bâtiment, en février dernier, n'a pas posé de problème. En revanche, je redoutais l'arrivée des bêtes, en avril. Nous savons que la hamada de Tindouf n'est pas l'endroit idéal pour élever des moutons et on appréhendait la réaction des brebis D'Man. Finalement, le troupeau a eu une petite période d'acclimatation, puis au bout de quinze jours les premiers agneaux naissaient. A mes yeux, cette ferme est une belle réussite. D'autant que jamais un projet d'une telle ampleur n'avait été mené dans les campements! J'espère qu'il fera tache d'huile. Ce projet ovin est un bel exemple, qui lie trois choses essentielles pour la vie actuelle des campements. D'abord, il permet aux jeunes de travailler. C'est là l'une de nos préoccupations premières. Ensuite, il est important de souligner qu'il est question d'autosuffisance, et non seulement d'agriculture. Il faut prouver que l'élevage peut fonctionner dans le désert et que l'on n'est pas entièrement tributaire de l'aide internationale. Et puis, le plus important à mes yeux: c'est un projet de développement, résolument tourné vers l'avenir.

La ferme qui abrite les bêtes est entièrement démontable et transposable au Sahara occidental, si on rentre dans les années à venir. Et le projet prévoit que, à terme, chaque famille ait ses quelques bêtes et son carré de luzerne pour les nourrir.

Ce projet est financé par la France. Est-ce symbolique ?

Le projet ovin d'El Ayoun est effectivement financé pour moitié par le ministère français des Affaires étrangères. Ce partenariat montre donc une face cachée de la France qui, traditionnellement, est alignée sur le Maroc. Mais ne nous réjouissons pas trop vite : ce projet a été négocié sous le mandat de Lionel Jospin et depuis les élections du printemps 2002, le gouvernement français a changé...

Les Sahraouis, des éleveurs « chercheurs de pluie »

Le bilan de la première phase du projet ovin d'El Ayoun est, on l'a vu, positif. Cependant, un point reste à améliorer : la culture de fourrage pour nourrir le cheptel. Les éleveurs sahraouis n'ont pas l'habitude de cultiver de l'herbe, activité peu courante dans le désert. Ils pratiquaient plutôt l'élevage extensif. La recherche de pâturages se faisait en parcourant le désert et les oueds. Historiquement, les bédouins du Sahara occidental guettaient les nuages porteurs de pluie, puis s'en allaient, avec tentes et troupeaux, de pâturage en pâturage. Dans *Les Rgaybat*, l'anthropologue Sophie Caratini explique savamment comment les chameliers menaient leurs troupeaux au gré des points d'eau. « L'été, écrit-elle, on se rapproche des puits. Les chameaux vivent sur leur réserve de graisse de l'hiver précédent. (...) La pénible corvée des abreuvoirs mobilise tout le monde, petits et grands (...) pour abreuver un troupeau de parfois plus de cent animaux. »

Une science du désert

L'automne, ensuite, apporte les premières pluies. « Dès que la pluie est annoncée, les 'chercheurs de pluie' se mettent en route pour localiser et apprécier la promesse de pâturage. Les arbres reprennent vie et se couvrent de jeunes feuilles dont on profite tout en amorçant la lente remontée des troupeaux, à la suite des nuages, vers les regs du Nord. » C'est la saison où l'eau se ramasse à même le sol, les bêtes boivent directement dans les mares. L'hiver, l'herbe est verte, les chameaux refont leur bosse. Le printemps, enfin, se passe sur le reg puis, à l'approche de l'été, il faut songer à redescendre vers les grands ergs pour se rapprocher des puits permanents. Sophie Caratini détaille comment les Rgaybat savaient « déchiffrer les signes de la terre et du ciel, les phases de la lune, le cycle des saisons, les sens des vents, tantôt chauds tantôt froids ». « Ils savaient ainsi, ajoute-t-elle, où mener paître et boire leurs chameaux, à quel moment les accoupler, séparer les petits de la mère. » Une véritable science du désert, finalement, qui leur permettait de faire perdurer leurs troupeaux. Avec l'expérience, les bergers connaissaient les plus infimes ressources pastorales du désert.

Allier agriculture et élevage

Les temps ont aujourd'hui changé. La guerre et l'exil ont contraint les Sahraouis à la sédentarisation. Jean-Marie Lassausse justifie le choix de l'élevage intensif « pour mieux contrôler tous les facteurs de production : alimentation, sélection, reproduction, contrôle sanitaire, ... Les techniques traditionnelles ont été mises de côté au profit d'une alliance agriculture/élevage. C'est là le prix d'une agriculture durable : le contrôle des rations de base de luzerne ne peut se faire qu'en élevage fermé, intensif, où chaque groupe de brebis reçoit, selon qu'elle est en gestation ou non, une quantité de nourriture adaptée à son état physiologique. »

De la même manière, le calendrier fourrager est strict : les créneaux de semences ne s'improvisent pas, la fauche non plus. Pour améliorer durablement les repas quotidiens dans les campements, il faut viser la rentabilité et donc se plier à ses contraintes.





Une autre ferme à J'Refia

Dans le sillage du projet ovin d'El Ayoun, la daïra de J'Refia devrait à son tour mettre en place une ferme d'élevage. Avant de se lancer, Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime) et son comité de jumelage, à l'origine du projet, attendent une subvention de la part du ministère des Affaires étrangères.

Après El Ayoun, c'est J'Refia, la daïra la plus excentrée de la wilaya de Dakhla, qui devrait voir naître un « projet de développement de l'agriculture et de l'élevage ». À l'origine du projet, la ville de Gonfreville-l'Orcher, près du Havre. « En décembre prochain, nous fêterons nos dix ans de jumelage avec J'Refia, explique Joëlle Toutain, chargée des dossiers internationaux auprès de la mairie de Gonfreville. Nous voulions donc renforcer encore un peu plus ce partenariat franco-sahraoui et marquer le coup avec un projet de grande ampleur. »

Ce projet de développement agro-pastoral a été réfléchi avec Régine Villemont, de l'AARASD, et Henri Chaudet, ingénieur agronome. L'action envisagée consiste à réhabiliter un jardin maraîcher déjà existant : après rééquipement et mise en culture, du fourrage pourrait être produit pour nourrir un cheptel ovin. Le jardin serait alors divisé en parcelles unitaires, chacune cultivée par une famille – cent familles pourraient d'emblée bénéficier du projet. Les premières têtes du cheptel devraient venir de la ferme d'élevage d'El Ayoun, déjà en activité. À terme, c'est l'ensemble de la wilaya de Dakhla qui, grâce à cet élevage ovin, devrait voir son alimentation quotidienne s'améliorer.

Le projet agro-pastoral de J'Refia est dûment couché sur le papier mais reste, pour l'heure, en attente de subvention. Il sera co-financé par la Ville de Gonfreville-l'Orcher, par le comité de jumelage Gonfreville-J'Refia et par le ministère français des Affaires étrangères (MAE). Pour récolter des fonds, la municipalité et le comité de jumelage gonfrevillais mènent des actions (voir ci-contre) mais, selon Joëlle Toutain, « pour donner plus de poids à notre projet, il faut que nous soyons reconnus et soutenus par le MAE. » Un premier dossier détaillé a été déposé en avril dernier auprès du Quai d'Orsay, mais le financement n'a pas pu être débloqué sur le budget 2002. Mi-décembre, Jean-Paul Lecoq, le maire de Gonfreville, a donc adressé à Dominique de Villepin un courrier afin que cette demande de subvention soit examinée dans le cadre de la programmation 2003. « Le MAE nous a assuré que notre dossier serait, cette année, prioritaire », se félicite Joëlle Toutain.

Une exposition pour financer le projet ovin

À défaut de mécène, le comité de jumelage de Gonfreville-l'Orcher a trouvé un artiste pour tenter de boucler le budget nécessaire au projet ovin de J'Refia. Jean-Pierre Lartisien, un sculpteur gonfrevillais, a effectivement offert au comité une vingtaine de ses œuvres.

Après un séjour dans les campements, Jean-Pierre Lartisien a voulu retranscrire les émotions qu'il avait ressenties là-bas, sur place. Pour ses sculptures, il a utilisé un matériau de base que les Sahraouis connaissent bien : des bouteilles de gaz, seule source d'énergie disponible dans les campements. En ses mains, ces objets qui nous paraissent banals sont devenus des visages sahraouis, traduisant les conditions de vie que connaissent les réfugiés.

Jusqu'à novembre 2003, cette exposition – les vingt sculptures de Jean-Pierre Lartisien et une trentaine de photographies – est gratuitement mise à disposition des municipalités ou des associations qui souhaiteraient la présenter. Un moyen d'apporter au peuple sahraoui un soutien à la fois politique et humanitaire. Les sculptures sont vendues au profit du projet de développement agro-pastoral de J'Refia.

été 2002

Le tour de France des enfants sahraouis

« Des jeunes sahraouis gâtés par la ville », « 10 sahraouis invités à la mairie », « Sahraouis, des souvenirs plein la tête », « Le sourire retrouvé, loin des camps », « Un été pour oublier », « De jeunes sahraouis découvrent les arbres », « Aventure atypique pour 10 enfants sahraouis », etc.

C'est ainsi que, chaque année, la presse régionale s'intéresse aux enfants du Sahara présents dans leur région. Ces articles de proximité lèvent pour quelques français le voile sur un peuple oublié et un conflit sans image.

Accueillir des enfants sahraouis chaque été, rendrait-il heureux ?

Dans *Presse Océan*, journal de Loire Atlantique, une maman rezéenne semble le penser : « Corinne, maman de quatre enfants, a accueilli pour le week-end Selma et Dora. Au départ raconte-t-elle, il y a eu quelques mouvements de prudence de la part de mes enfants, mais très vite ils ont dépassé la barrière de la langue, à leur âge les mimiques et la gestuelle font réellement partie de leur façon de communiquer ».

Un peu plus loin « Corinne reconnaît être tombée sous le charme, elles sont très touchantes, elles ont joué à la poupée des heures entières, sur des scénarios bâtis sur notre mode de vie avec des objets comme le téléphone dont elles n'ont pas l'usage chez elles ».

Chaque été, la réussite de ces séjours est d'abord celles des enfants.

Enfants sahraouis dégourdis, habitués aux phratries élargies, à la vie de groupe à qui la dureté du désert et la précarité de l'exil apprennent à s'adapter vite à toutes les situations. Enfants français aux multiples origines qui apprennent à découvrir les autres. Cet accueil, en famille, en centre de vacances, devient alors une formidable pédagogie de la solidarité et de la connaissance de l'autre, en action. Dans les centres de vacances, si un *projet sahraoui* existe, tout devient objet de découverte : le désert, les tentes, l'écriture, la langue, les chansons.

Quel bonheur, dans un petit film amateur (tourné à Nanterre) d'observer les petits nanterrois en train de préparer avec chansons et goûter l'arrivée dans leur centre des enfants sahraouis !

Nous avons cette année, en nous appuyant sur les bons soins d'un animateur plasticien de l'Association Cultures et Rencontres, été davantage attentifs aux échanges interculturels entre les enfants. Dans 5 centres – Le Mans/Champagné, Nanterre, Gonfreville l'Orcher, Verdelaïs, VVL – cet animateur a mis en place des ateliers de dessin et d'écriture où les enfants aux multiples origines, sahraouis, français *gaulois*, maghrébins, antillais, ont dessiné d'où ils venaient, leur maison, leurs parents, se sont trouvés des différences, des singularités et beaucoup de traits communs.

La pérennité de ces séjours (22 ans pour certains, 10 à 15 ans pour la majorité) est liée à l'engagement des militants associatifs et des élus ainsi qu'à la rigueur et à la loyauté du Front Polisario et de ses dirigeants.

Fadel Labat Brahim, accompagnateur d'un groupe, s'adresse au maire de Gonfreville Jean-Paul Lecoq (*Le Havre Libre* 6 août 2002) « Nous sommes des réfugiés qui nous battons pour être reconnus en tant que peuple sahraoui et pour retrouver notre territoire occupé par le Maroc depuis 1975. Quand les élus se mobilisent pour dire que nous existons, c'est un espoir et un sentiment de fierté que nous éprouvons ».

En effet, le séjour des enfants sahraouis en France et en Europe ne se résume pas à un engagement humanitaire – au demeurant très respectable – ou à une démarche généreuse mais isolée de famille à famille. C'est un engagement politique humaniste qui réunit militants français et sahraouis pour qu'à travers la prise en charge d'un petit groupe d'enfants, s'exprime





Ne vous méprenez pas... Nous n'avons pas profité de la présence d'Isana pour lui faire accomplir les dures tâches ménagères! Elle s'était simplement emparé du balai pour les besoins de la photo... Vous conviendrez que même dans ce rôle elle a beaucoup de grâce, tout comme dans ce long manteau à capuche déniché dans la garde-robe de Karidia. Il est devenu, pour tout le temps de son séjour, son fidèle compagnon. A maintes reprises elle s'est empêtré les pieds dans le tissu: au pique nique, au parc d'attraction, à Magland où il a même pratiqué l'escalade! Mais leur attachement a résisté à toutes les épreuves car ils ont pris l'avion ensemble, destination J'Réfia. Marie Claire



le refus « du droit du plus fort » et pour que les règles que s'est donnée la Communauté Internationale soient mises en œuvre. « *Bagarre commune* » pour un monde plus juste qui concerne tous les peuples du pourtour méditerranéen.

Cette bagarre commune, jamais suffisante, toujours à renouveler, trouve des formes variées et appropriées chaque année. Contacts avec la presse, réunions d'informations, conférences, tour de France en bus, théâtre, réception à l'Assemblée Nationale, rassemblements jeunesse, etc. et surtout préparation de jumelages et de liens d'amitiés entre associations et sahraouis.

Cette année, le festival des nuits atypiques à Langon, par son large public, nous a donné une belle tribune associant culture, politique et accueil d'un groupe d'enfants.

L'accueil 2002 a été très stimulant du fait de la présence de nouvelles villes et associations (voir encart). Cependant, accueillir un groupe de 10 enfants étrangers pendant un mois nécessite d'importants moyens, mobilise de nombreuses énergies, a besoin de s'appuyer sur des élus ou des responsables associatifs de conviction. Toutes ces contraintes ne nous permettent pas de multiplier à tout va les nouveaux lieux d'accueil.

Comment les enfants sont-ils accueillis ?

- Par groupe de 10 le plus souvent, avec un double encadrement sahraoui et français
- En centres de vacances traditionnels : villes du Mans, Nanterre, Gonfreville, Palaiseau, associations VVL, CCE BNP, AFASPA.
- En centres aérés et accueil familial : villes de Limoges, St Julien et CLSPS, Le Havre et un camion citerne, Bordeaux et l'Amicale Dupaty, Roubaix et l'AAH, Saint Nazaire, Rezé, Figeac et Figeaction, Verdélais, Comité de jumelage et de solidarité d'Argenteuil.
- En camps de vacances du scoutisme : Éclaireurs Loon Plage, l'an prochain Fréjus Guides de France, cette année Mont de Marsan et les Alouettes.

Nous réfléchissons depuis l'an dernier à plutôt en perfectionner l'organisation et les objectifs. Améliorer la communication avec la animateurs sahraouis, créer des conditions plus favorables à leur intervention, tant pédagogique que culturelle, introduire l'apprentissage du français, etc.

L'ampleur de la tâche et les moyens disponibles nous permettent peu de nous distraire des soucis d'organisation et de gestion pour regarder ce qui se passe dans les groupes entre les enfants, entre les adultes. Ces multiples situations ont été vécues intensément, mais peu mémorisées. Il reste sans doute des livres à écrire...

Une belle initiative / Guides de France

Un premier accueil chez les Alouettes (Guides de France, groupe handicapés) de 3 semaines avec l'appui du Père Loïq (voir Sahara Info n° 119). 8 enfants et adolescentes avec des handicaps physiques (surdité pour l'une) ou des psychoses, ont été accueillis successivement à Mélan et dans les familles. C'est une première et une belle réussite.

Expo photo réalisée à cette occasion, disponible auprès de Eva aux Guides de France. (Pour tous renseignements contacter la rédaction de Sahara Info)

Enfants ambassadeurs / VVL

La situation faite aux enfants du monde et notamment à ceux des Proche et Moyen-Orient, les désastres que vivent quotidiennement des milliers d'enfants, déplacés, esclaves, victimes des conflits, appellent à un monde de paix.

Cette année, VVL accueillera à nouveau des enfants venant du monde entier.

Cette année, les enfants viendront d'une école de capoeira du Brésil, de Cuba, d'une maison culturelle du Honduras, d'un syndicat d'enfants travailleurs du Pérou, de camps de réfugiés du Sahara occidental, de la République Tchèque.

Ce rendez-vous ancien – les premiers accueils ont démarré en 1980 avec des enfants sahraouis, enfants nés dans la guerre et dans l'exil – démontre l'engagement de VVL et des villes adhérentes au respect des droits humains les plus élémentaires.

mercredi 30 octobre 2002, procès d'Ahmed Nassiri cour d'appel du tribunal d'El Ayoun

Il est 9h quand la Cour se réunit. Le président: « *Au nom du roi, nous ouvrons la séance, veuillez, surtout les femmes, ne pas faire du bruit sinon vous serez expulsés. Nous statuons sur le dossier pénal n° 73 sur 2002 concernant l'accusé Nassiri Ahmed* ». Le président est assisté de 4 juges. À sa droite siège le procureur général du roi, à sa gauche le greffier. Ils dominent la salle, en particulier la barre où l'accusé et les témoins devront rester debout tout au long de la séance. Ils dominent aussi les avocats. De nombreuses personnes sont debout à l'arrière. Plus de 130 personnes sont là, attentives; hormis les services de renseignement marocains, tous sont Sahraouis. Debout en haut des gradins, Sidi Mohamed Daddach dans son drâa bleu, les yeux pétillants de malice, le sourire aux lèvres. Il a les mains posées sur le dossier du dernier banc, il domine le débat. Cette présence crée un climat de confiance pour nous, les amis de Nassiri. Le 1^{er} président du tribunal a mis un interprète à la disposition des observatrices européennes et les a fait placer derrière le banc des avocats: Doris Leuenberger, avocate au barreau de Genève et Anita Cuenod, députée au Grand Conseil de Genève, Afifa Karmous représentant France Libertés et Michèle Decaster représentant l'Afaspa. (...) Ahmed Nassiri est introduit dans la salle d'audience. Sa tranquillité tranche avec l'irritation qui s'exprime en particulier chez le président et le procureur. Suit l'appel des 21 témoins (4 de la défense, 7 du procureur et 13 du président). Ils seront seulement 5 à se présenter. Pourtant parmi eux plusieurs sont en prison les autres sont fonctionnaires ou policiers. Les avocats s'indignent de l'absence des témoins de l'accusation. Ahmed Nassiri proteste auprès du Président d'être incarcéré alors que le procès est reporté pour la quatrième fois faute de témoins. Ses avocats demandent sa libération, arguant qu'il n'a pas été arrêté en flagrant délit, mais plus de 6 mois après les faits. Le tribunal reste sourd aux protestations de la Défense et décide immédiatement le report du procès au 13 novembre 2002. Après délibération, la liberté conditionnelle d'Ahmed Nassiri est refusée. Malgré cette nouvelle séance d'un procès qui ne cesse d'avorter, on sort de la salle avec le sentiment que les autorités marocaines sont dos au mur. Les amis sahraouis nous désarment avec leur larges sourires, y compris la femme de Nassiri. Ils tiennent à ce que nous fassions une photo souvenir sur les marches du Tribunal.

Seconde audience

Le 13 novembre 2002, le procès est une nouvelle fois reporté au 27 novembre, pour la même raison que les fois précédentes. Un ami qui assistait à la séance, qualifie les débats de « *pièce de théâtre. Dans cette scène, Nassiri a dénoncé la situation critique dans la prison, le président a du l'expulser de la salle pour le réduire au silence* ». Cette parodie de justice est « *un jeu où les éléments indispensables (les témoins) sont absents, comme pour mettre le processus dans l'impasse* ». Ahmed Nassiri reste en prison, c'est ça qui est important pour les autorités marocaines. Une manière de persécuter les défenseurs des droits de l'homme mais ils en utilisent d'autres: interdits professionnels, suppression de l'indemnité... Le 27 novembre 2002, Ahmed Nassiri sera condamné à 18 mois de prison, à 500 dh d'amende et aux frais de justice. Seul a compté le PV de la police que l'accusé a refusé de signer. Les témoins ont déclaré qu'ils n'avaient pas vu Nassiri dans les manifestations de novembre 2001, les avocats ont démontré les falsifications du PV où la police prétendait avoir relevé l'immatriculation de la voiture de Nassiri... qu'il a achetée... 3 mois plus tard! Rien n'y a fait, pour la justice royale: cet homme doit rester en prison.

jeudi 31 octobre 2002 – Smara

Rencontre avec les familles de prisonniers et disparus

Après un voyage de quelques heures et les contrôles de gendarmerie et de police, nous arrivons à Smara. Depuis le deuxième barrage, nous sommes suivis par deux voitures banalisées. Notre arrivée est minutieusement suivie par la DST grâce aux hommes qu'elle a postés dans l'avenue que nous empruntons et qui signalent notre progression. Abdeslam guide Ahmed qui ne sait pas où nous allons. Inutile: il y a un policier à chaque carrefour où nous tournons, il suffirait de suivre ce balisage pour arriver à destination.

Nous entrons chez nos hôtes, une quinzaine de femmes et d'hommes, militants des Droits de l'Homme nous réservent un accueil chaleureux. Devant notre émotion, les amies nous disent: « *Les femmes sahraouies ne pleurent plus, elles ont déjà versé leurs larmes* ». Nous prenons un thé et un repas dans la pièce du bas. Sur la terrasse des dizaines d'hommes et de femmes nous attendent depuis plusieurs heures. Après de brèves salutations, nous nous installons pour recueillir les témoignages.

Le Comité des familles de disparus s'est organisé en 1999. À ce jour, aucun cas n'a été élucidé. Le travail de recensement des disparus n'est pas terminé, des familles sont encore effrayées par ce qui ne pouvait être nommé avant le début des années quatre-vingt-dix. Ainsi, nous en avons rencontré deux qui témoignaient pour la première fois sur les circonstances de la disparition de leurs proches en 1975. Pour lors, 86 cas sont recensés par le comité. En juin 1976, la répression a été terrible, les civils étaient victimes de véritables raffles, d'enlèvements, de crimes. La population a été emprisonnée et, encerclée, elle ne pouvait fuir de Smara. Une colonne de mères et d'enfants était continuellement formée devant la prison, pour s'enquérir des nouvelles d'un proche.

Pêche

Le Président de la République sahraouie, Mohamed Abdelaziz, en visite en Allemagne, a proposé que les eaux territoriales sahraouies soient ouvertes à la pêche pour toute la flotte espagnole, et que les revenus provenant des contrats engagés soient « *versés dans une caisse spéciale gérée par les Nations unies en attendant l'aboutissement du processus de décolonisation en cours* ».

16/19.12.2002

Mohamed Abdelaziz a rencontré au Bundestag à Berlin les porte-parole du Parti socialiste (SPD), des Verts, ainsi que de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) et du Parti libéral (FDP).

05.12.2002

Parlement britannique - Early Day Motion No 298

Jeremy Corbyn et 44 cosignataires demandent aux Communes d'exprimer leur préoccupation face aux violations des droits humains au Sahara occidental occupé et à l'importante réduction de l'aide alimentaire aux réfugiés sahraouis. Ils prient le gouvernement d'amener les parties au conflit à reprendre leurs discussions afin de mettre en œuvre le référendum et de rétablir la stabilité dans la région.

20.12.2002

Le Parlement des Canaries a renouvelé, dans une déclaration officielle à l'instar du Parlement basque, sa « *solidarité et sa sympathie pour la juste lutte du peuple sahraoui pour sa liberté et pour la paix* ».

19.12.2002

La Belgique et le Maroc ont signé un accord de coopération militaire portant sur la formation d'élèves officiers belges dans le camp militaire marocain de Ouarzazate. Dans une lettre au ministre de la défense, Pierre Galand, se demande si, vu l'engagement militaire marocain au Sahara occidental et le blocage du plan de paix par le Maroc, la Belgique se comporte en conformité avec les règles qu'elle s'est fixées en matière de prévention des conflits.

L'ONG Christian Aid va faire transporter par bateau en janvier prochain une aide alimentaire de 400 000 \$ à l'intention des réfugiés sahraouis, en collaboration le GAIN, le Global Aid Network.

25.12.2002

Mohamed Abdelaziz, président de la RASD, invité d'honneur du 12^e colloque Houari Boumediene.

22.12.2002

L'envoyé personnel du Secrétaire général James Baker entreprend une tournée dans la région à partir du 14 janvier pour discuter avec les parties d'une nouvelle proposition de solution au conflit. Le 31 janvier s'achève le mandat de la Minurso.

24.12.2002

La position du gouvernement espagnol « *n'a pas changé et ne changera pas* », a affirmé M^{me} Anna Palacio, la solution du conflit du Sahara occidental doit être avalisée par l'ONU et doit respecter tous les intérêts et particulièrement les intérêts des sahraouis.

27.12.2002

Le Maroc souhaite que l'Espagne, qui sera membre du Conseil de sécurité de l'ONU le 1^{er} janvier 2003, contribue à une « *solution définitive* » du conflit du Sahara occidental, a indiqué Taïeb Fassi-Fihri, ministre marocain aux Affaires étrangères. Nous souhaitons que l'Espagne prenne une position neutre, dynamique et positive dans le sens d'un règlement rapide de ce problème. Le Maroc est « *prêt à accepter une situation où plusieurs prérogatives seraient déléguées aux habitants des provinces du sud* ».

Les nouvelles des territoires occupés

16.10.2002

Procès à El Ayoun

À l'issue d'une audience de plusieurs heures, le tribunal d'El Ayoun a acquitté et libéré Abdessalam Eddymaoui. Membre de la section sahraouie du Forum Vérité et Justice, Eddymaoui avait été arrêté le 28 août 2002 à Goulimine, accusé d'avoir organisé les manifestations de Smara de novembre 2001. Eddymaoui a déclaré que son arrestation entre dans le cadre des intimidations perpétrées par l'État marocain contre les défenseurs des droits de l'homme sahraouis pour les réduire au silence.

17.10.2002

Agadir, procès en appel

Le procès en appel de Ali Salem Tamek, membre du conseil national du Forum Vérité et Justice et du bureau de sa section Sahara, s'est déroulé en présence d'un très nombreux public venu des zones occupées, auquel s'étaient joints des étudiants sahraouis d'universités marocaines ainsi que des observateurs étrangers. Le procureur général, au lieu de développer les chefs d'accusation, s'est lancé dans un plaidoyer politique en faveur de l'intégrité territoriale du Maroc. Le jugement est attendu pour le 24 octobre.

24.10.2002

Jugement Tamek confirmé en appel soit deux ans d'emprisonnement et 10 000 dirhams d'amende.

29.10.2002

Quatre jeunes Sahraouis, qui tentaient de rejoindre le campement de réfugiés en Algérie, ont été arrêtés le 25 ou le 27 octobre, ils ont été incarcérés à la « prison noire » d'El Ayoun.

30.10.2002

Le procès de Nassiri Ahmed, défenseur des droits humains, membre du Forum Vérité et Justice Sahara, a été reporté une nouvelle fois au 13 novembre, en raison de l'absence de témoins à charge (sic). Quatre observateurs étrangers ont suivi l'audience.

01.11.2002

Les étudiants sahraouis de l'université de Rabat ont organisé cette semaine une marche pacifique en signe de solidarité avec les détenus politiques sahraouis.

30.10.2002

Les quatre jeunes Sahraouis arrêtés alors qu'ils qui ont tenté vainement de rejoindre le Front Polisario vont être présentés au tribunal le 20 novembre 2002.

10.11.2002

Depuis le 1^{er} novembre, Ali Salem Tamek observe une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention.

11.11.2002

Les étudiants sahraouis à Rabat organisent un sit-in devant la direction générale des prisons, demandant la libération inconditionnelle et immédiate de Tamek. La famille d'Ali Salem Tamek se rend d'Assa à Inzegane près d'Agadir pour un sit-in devant la prison. En cours de journée, le directeur de la prison d'Inzegane, après un entretien avec Tamek, lui assure la prise en compte de ses doléances. Celui-ci décide alors de suspendre sa grève, il est transféré le même soir au complexe pénitencier de Salé près de Rabat.

13.11.2002

Prisonniers politiques

Nassiri, procès reporté une fois de plus La défense, formée de plusieurs avocats, dont un Marocain, a dénoncé les reports successifs du procès pour non-présence des témoins, alors que la cour dispose de moyens contraignants pour les faire comparaître.

Le 4 novembre 1999, des familles s'adressent à Adel Rhani Sabbar, gouverneur de Smara, qui reçoit la première fois 6 personnes. Elles réclament des nouvelles de leurs parents disparus. Le gouverneur s'étonne que cette demande arrive seulement après 26 ans... Nous allons ainsi durant plus de 3 h écouter celles et ceux qui parlent d'un père, d'un frère, d'une sœur, d'un fils disparus, d'eux-mêmes et de leur calvaire. Chacun sait que ces malheurs qui ont été partagés au sein de la communauté sahraouie, sont aujourd'hui connus à l'extérieur grâce aux témoignages d'anciens disparus qui ont fui en Europe où ils ont rencontré la presse, les associations et la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU. On sent que les familles tiennent toutefois à parler elles-mêmes de leur douleur, de la non-réponse des autorités marocaines sur le sort des disparus, des demandes qui n'aboutissent pas pour récupérer les dépouilles des défunts pour effectuer les funérailles traditionnelles.

samedi 2 et dimanche 3 novembre 2002 – Dakhla

Le départ est fixé à 6 h. À la sortie de la ville on passe devant la bande transporteuse du phosphate en provenance de Boucrâa qui termine sa course au port d'El Ayoun. Un peu plus loin on assiste à une noria de camions qui transportent le sable extrait du bord de mer et qui va être acheminé sur les plages des îles Canaries. À 25 km de la capitale, c'est le choc : à moins de 100 m de la route sur notre droite, nous passons devant la sinistre prison de la plage El Bir dont Ghaliya et Minetou nous avaient parlé. C'est grand, c'est gardé, ça ne semble pas délabré pour un établissement qui est censé ne plus être occupé. Que de souffrances, que de morts sans doute dont ces murs gardent mémoire ! Y a-t-il encore des disparus ?

Halte à Boujdour

Dans cette ville se trouve un grand campement de populations déplacées du Nord du Maroc en 1991. Hassan II avait fait venir environ 20 000 Sahraouis et 100 000 Marocains dans ce camp et ceux de El Ayoun et Dakhla, pour influencer sur le résultat du référendum. Les gens devaient réclamer auprès de la Minurso leur inscription sur les listes électorales. Ici la population augmente considérablement lorsque les Marocains viennent du Nord et s'installent dans les villages alentour pour la campagne de pêche. Le long de la route, nous passons devant des villages de pêcheurs marocains aux constructions précaires, certains sont installés à demeure, d'autres dans des cabanes de bois qui s'échelonnent le long de la côte rocheuse. Une misère qui en côtoie une autre. On se dit que tous ont grand intérêt aux changements politiques au Maroc.

Dès le poste de contrôle de Dakhla, on sent que ça devient plus musclé. C'est dans un gros camion de la DST qu'est installé le fonctionnaire qui contrôle les papiers des gens et des véhicules. Il y a plusieurs voyageurs européens qui se rendent en Mauritanie ou plus au Sud. Comme d'habitude, on nous demande notre situation de famille, nos professions, les noms de nos parents, le nombre de nos enfants. La voiture démarre, on se retourne pour voir le policier prévenir par radio ceux qui nous attendent plus loin. Arrivés en ville nous ne sommes déjà plus seuls, quatre voitures nous suivent. La ville est pavée de drapeaux rouges frappés de l'étoile chériffienne. Les marocains vont bientôt fêter l'annexion du Sahara occidental lors de la *Marche Verte*. Cette année les habitants ne sont pas obligés d'accrocher un drapeau. On constate que dans les quartiers habités par les Sahraouis, on a oublié de mettre les drapeaux aux fenêtres.

Il est 16 h quand nous arrivons à la demeure d'un jeune couple. Ils ont 28 et 29 ans, ils viennent de se marier. Quelques hommes nous attendent, dont deux jeunes, tous sont graves ; cette première rencontre, sans femme, augure la pesanteur de l'atmosphère que nous ressentirons tout au long des 24 heures que nous allons passer dans la ville. Nous apprendrons qu'aujourd'hui, le divisionnaire de la gendarmerie de Dakhla n'est autre que Brahim Bensami, qualifié de « *criminel, assassin, grand tortionnaire de nombreux Sahraouis* »

La ville compte environ 5 000 sahraouis, dont 80 % sont chômeurs. La population marocaine est multipliée par 10 à 20 durant la période de pêche qui commence le 15 novembre pour une durée de 3 à 5 mois. Ils sont des milliers de pauvres hères, dormant dans les rues et les jardins, certains construisent des cabanes le long de la côte, mais les autorités les démolissent dès leur départ (image touristique oblige !)

Avec le phosphate, la pêche est la manne financière de la colonisation marocaine. 82 usines (de plus ou moins grande importance) traitent poissons et poulpes dans la zone industrielle. Au rythme où les poulpes sont pêchés, y compris durant les 3 mois de reproduction, on estime qu'en 2005 ils auront quasiment disparu de cette région.

mardi 4 novembre 2002 – El Ayoun

Tentative de visite à la prison Noire (Carcel Negra)



prison Carcel Negra



prison El Bir

Notes de voyages complètes sur <http://www.sahara-info.org>

Assemblée Générale

le 16 novembre 2002 à l'AGECA, Paris

Rapport d'activité de l'année 2002

par Régine Villemont

Pour préparer ce rapport d'activités, j'ai repris le texte de l'an dernier dans son dernier paragraphe, qui traçait des perspectives ou en tout cas les rendez-vous. Je soulignais en 2001 l'importance de l'articulation avec les autres comités européens et algérien. Désormais, ces liens sont résolument installés, électroniquement et physiquement. Ils permettent d'intervenir de manière simultanée auprès des Nations Unies, de l'Europe.



Ainsi, nous avons joué notre rôle auprès des membres du Conseil de Sécurité à la veille du vote de la résolution 1429 (31 juillet 2002) tant par messages e-mail (notre texte était sans doute une des premières fois bilingue français anglais, merci Nadine) que par une réunion en Algérie à la fin du mois de juin de tous les européens. Nous n'avons pu que nous réjouir du résultat ainsi que l'indique le titre du dernier Sahara Info exit l'accord-cadre. La résolution 1429 a effectivement réaffirmé le droit à l'autodétermination et l'abandon de l'accord-cadre comme solution politique possible.

À cet égard, nous venons d'adresser aux agences un communiqué début novembre, message surtout destiné au gouvernement français. En effet, celui-ci reste dans la logique de l'accord-cadre, tout en affichant son soutien au Conseil de Sécurité. Grand écart de notre pays qui, depuis 25 ans, est à la fois juge et partie et une des principales clefs de la situation régionale.

Je souhaite, à cette occasion, vous informer que nous entretenons des rapports réguliers avec l'Ambassade de France en Algérie et le Ministère des Affaires Étrangères. Le dernier ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière, vient d'être promu Secrétaire Général au Quai d'Orsay. Ceci n'est pas rien. Espérons qu'il y vienne avec une certaine sensibilité au problème sahraoui. Nous savons que notre journal est lu. Nous savons que l'expression d'une opinion attentive est entendue. Malheureusement, elle n'est pas assez puissante ! Infiniment moins que les expressions émanant du Maroc qui entretiennent, avec les pouvoirs politiques et économiques, des liens serrés et amicaux. Cette expression du soutien aux Sahraouis existe localement sans être suffisante pour être relayée par les médias nationaux qui font exister l'actualité de manière significative. D'autant plus que certains journaux, pourtant réputés radicaux, ont fait plutôt le choix du Maroc (je pense au Monde Diplomatique).

Nous disposons en tout cas d'un journal trimestriel qui tient la route. Vous avez entre les mains le 119^e numéro. Un comité de rédaction, une mise en page renouvelée depuis 6 numéros, tout ceci représente des moyens pour s'adresser à un lectorat plus large et informer les responsables politiques, les élus. Il représente à la fois une tribune politique et informative pour les Sahraouis et une tribune pour tous ceux qui, en France, les soutiennent. Nous en diffusons plus de 1 500 avec trop peu d'abonnés. Alors, abonnez autour de vous et aidez-nous à maintenir cette qualité de journal. Il complète utilement les informations électroniques et constitue une des principales expressions des Sahraouis en France. Je voudrais saluer au passage le journal de France Libertés qui tient une rubrique très régulièrement sur le problème sahraoui. Les journaux municipaux jouent également un rôle important. Ils sont gratuits et distribués dans chaque foyer. Cette année 2002, Le Mans, Gonfreville, Rezé et sans doute d'autres que j'oublie, y ont consacré quelques belles pages. Dans cet esprit, l'accueil des enfants sahraouis donne l'occasion de rubriques dans des magazines associatifs. Demain pour les Guides de France, le calendrier des éclairés, etc.

Nous diffusons plus de 1 500 journaux avec trop peu d'abonnés.

**Alors, abonnez autour de vous
et aidez-nous à maintenir cette qualité de journal.**

Il reste cependant tant à faire en ce domaine. Le récent festival international de géographie qui se tenait en octobre à Saint Dié des Vosges nous a « interpellé » à ce propos. Les géographes y ont surtout parlé géographie et religion et ont invité le Maroc. Pour ne pas tracasser leur invité, les géographes ont oublié la frontière, ont admis bien facilement la marocanité du Sahara. Et si on regarde un peu de près manuels scolaires et revues, cette situation est très courante. Je propose que l'on s'en inquiète sérieusement et que chaque adhérent se mobilise de manière coordonnée pour s'adresser aux éditeurs et journaux. Des interventions ont été faites auprès du festival par plusieurs universitaires. Nous en ferons tout à l'heure un rapide bilan.

Sahara Info octobre novembre décembre 2002 - page 15

La demande de libération provisoire de l'accusé a aussi été refusée. Les étudiants sahraouis à Rabat ont organisé un sit-in devant le siège du ministère des droits de l'homme, revendiquant la libération de Nassiri et de tous les détenus politiques sahraouis.

14.11.2002

le Collectif des Défenseurs des Droits de l'Homme Sahraouis « au Sahara occidental sous contrôle marocain », dénonce les accords de Madrid signés il y a 27 ans par l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie et appelle le gouvernement espagnol à les révoquer. Il condamne l'annexion du Sahara occidental par le Maroc, et demande à l'ONU d'organiser un référendum d'autodétermination sur la base du Plan de Paix de l'ONU/OUA de 1991 et des accords de Houston de 1997.

31.10.2002

Lettre d'un Sahraoui détenu à la prison d'El Ayoun.

25.11.2002

Smara

Des sit-in ont eu lieu dans la deuxième ville du Sahara occidental. Des diplômés chômeurs, les étudiants du lycée ont pris une part active à ces manifestations

26.11.2002

Salek BAZEID entame une grève de la faim. Arrêté le 24 septembre 2002 avec trois autres personnes ce membre du Forum Vérité et Justice, il est toujours en garde à vue à la prison civile d'El Ayoun en attente d'une date de procès. Nassiri Ahmed est aussi en grève depuis le 14 novembre 2002.

27.11.2002

Nassiri Ahmed a été condamné par le tribunal d'El Ayoun à 18 mois de prison ferme. La défense a démontré le caractère totalement infondé de toutes les accusations et même les témoins à charge ont nié toute implication de Nassiri dans les événements de Smara.

29.11.2002

Décès des suites de la torture

Le prisonnier de droit commun sahraoui Boucetta Mohamed Barka, âgé de 35 ans, incarcéré à la prison civile d'El Ayoun, est décédé le jeudi 28 novembre 2002.

10.12.2002

54^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme Plus de 400 prisonniers de la prison civile d'El Ayoun - détenus politiques sahraouis, prisonniers de droit commun sahraouis et marocains - observent une grève de la faim collective à l'occasion du 54^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils protestent contre leurs conditions carcérales et dénoncent l'assassinat dans cette prison de Boucetta Mohamed. Le détenu politique sahraoui Tamek Ali Salem observe également aujourd'hui au complexe pénitencier de Salé une grève de la faim de 24 heures. Les autorités de Smara ont interdit aux familles de disparus d'organiser un sit-in pacifique durant une heure devant la caserne de la gendarmerie royale.

24.12.2002

Ali Salem Tamek

Le détenu politique sahraoui observe depuis lundi 23 décembre 2002 une grève de la faim illimitée.

Les brèves

Droits de l'homme

Monsieur Abdelselem Omar Lehcene, Président de l'Afrapadesa a mené une mission d'information en France du 10 au 20 décembre 2002. Réunions d'informations et contacts avec les associations des droits de l'homme à Paris, réunions d'information et points presse en province à Gonfreville l'Orcher, Le Mans, Rezé et Limoges. Cette mission lui a permis en particulier de dynamiser la campagne de parrainage des disparus sahraouis, d'informer de la situation des droits de l'homme dans les

territoires du Sahara occidental et d'alerter les associations concernées comme Ligue des droits de l'homme, Amnesty international et la Fondation France Libertés. Son passage à Limoges lui a permis de participer à une rencontre Sahara-Maroc initiée par l'Association Convergence démocrate, section Limoges.

L'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique (AFASPA) s'est adressée solennellement au Roi du Maroc ce 28 novembre 2002 pour exprimer son émotion face aux mauvais traitements et à la parodie de justice dont sont victimes les militants des droits de l'homme au Sahara occidental.

Elle demande la libération des militants du Forum Vérité et Justice et des jeunes chômeurs arrêtés lors du dernier sit-in tenu à Smara.

Référendum

Visite politique sensible en Allemagne du Président Abdelaziz. À la veille de l'entrée de ce pays au Conseil de Sécurité, le Président de la RASD a rencontré la Présidente du PDS, M^{me} Zimmerman et le Président de la Commission de la Coopération du Bundestag, M. Kraus.

« *Lettre à mon frère Marocain* »

de Fadel Ismaïl

est maintenant disponible sur

<http://www.arso.org/lettrefad2.htm>

Découvrez

tous les anciens numéros
de Sahara Info sur internet.

<http://www.sahara-info.org>

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris

Secrétaire générale : Régine Villemont

Directeur de la publication : Francis Jacob

Responsable de rédaction : Régine Villemont

Comité de rédaction : Régine Villemont,

Philippe Riché, Marc Hermange, Gaele-Anne Dolz,

Ali Omar Yara, Matthieu Liégeois.

Photographes : Ali Omar Yara, Matthieu Liégeois

Mise en page : Matthieu Liégeois

imprimé par imprimerie Lienhart 07200 Aubenas

décembre 2002 « *dépôt légal* » n° 120

prix de l'abonnement : 14 euros

numéro de commission Paritaire : 1 105 g 58229

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €

Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2003 : 14 €, 22 € ou 66 €

Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à

(pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19303 94 K PARIS

AARASD BP 251 75227 Paris cedex 05

Le bilan de cette année 2002 n'a pas toutefois, pour l'ensemble de l'année, une tonalité aussi en demi-teinte. L'année 2002 a plutôt bien commencé. En famille, au Mans, pour fêter très joyeusement l'anniversaire des 20 ans du jumelage. Et ce fut magnifique. (...) L'année prochaine, Gonfreville fêtera les 10 ans de son jumelage. La diversité des accueils des enfants sahraouis cet été avec des associations et des villes nouvelles, devrait nous permettre de créer localement des dynamiques susceptibles de favoriser des liens d'amitié, voire de jumelage, entre communes françaises et communes sahraouies, avec une double dimension politique et humanitaire, politique et humaniste plutôt. Je pense bien sûr à la qualité du voyage que nous avons effectué en avril dans les campements. Familles de Gonfreville, enseignants du Mans et beaucoup d'autres, il y avait là dans le creuset des jumelages, des découvertes sincères, réciproques entre les français et les sahraouis.



À cette occasion, nous avons retrouvé en avril une mission dans les campements du PAM et du HCR, rencontre un peu décalée entre le monde d'en bas et celui d'en haut, sans doute mais très nécessaire pour le monde d'en haut, en charge des multiples et très sérieuses raisons d'état. Des projets sont en route autour des enseignants, du secours populaire, des professionnels de la communication, de la spiruline. Quelques semaines avant le départ d'avril, une autre belle aventure autour des Guides de France, de l'action humanitaire artistique s'est développée dans les campements. Un pari un peu fou, orchestré par Claude Mangin, d'organiser un BAFA dans les campements. Vous en aurez un compte rendu très vivant dans le journal 119 et certaines des présentes auront peut-être l'occasion de l'évoquer. Notre bel été avec 120 enfants sahraouis s'est particulièrement exprimé autour de plusieurs initiatives à Nanterre, nouvel accueil, à Roubaix, à Bordeaux pour quelques jours, à Mélan chez les Guides de France pour huit jeunes handicapés et à Langon Verdélais avec le festival des nuits atypiques. Superbes moments où le sérieux et le festif associés ont permis de faire découvrir les sahraouis et de susciter intérêt et sympathie. Il nous faudrait beaucoup de festivals comme celui-là ! Je m'arrête là pour n'oublier personne.

Il nous faut donc poursuivre les projets déjà en route et proposer de nouveaux projets de développement qui associent aide humanitaire et popularisation.

En 2001, nous avons organisé un colloque de juristes à l'Assemblée Nationale avec l'appui du groupe d'étude parlementaire. Ce colloque a favorisé un travail approfondi sur la question des ressources naturelles, pêche, phosphates, pétrole, animé par des juristes et tout particulièrement Afifa Karmous de la Fondation France Libertés. C'est une des questions importantes que nous devons aborder et poursuivre. La pêche intéresse d'abord les entreprises espagnoles très présentes au Sahara occidental, les phosphates et le pétrole, ce sont d'abord les français qui y sont impliqués. (...) Il nous faut donc poursuivre les projets déjà en route avec le CCFD, la bergerie, et proposer de nouveaux projets de développement qui associent aide humanitaire et popularisation. Pourquoi pas dans les secteurs de la formation et de la formation professionnelle ; il y a sans doute là des pistes à explorer. Concernant le projet ovin, la bergerie est construite et héberge depuis juin 200 moutons. Le gouverneur d'El Ayoun Khalil M'hamed, vient de réaliser en septembre une mission auprès du CCFD. Ce fut l'occasion pour lui de rencontrer élus et partis politiques.

Pour terminer ce rapport d'activités, permettez-moi d'évoquer la question des territoires occupés et de saluer les Sahraouis qui y militent dans les conditions que l'on sait. L'assemblée générale se termine avec une minute de silence en hommage à Fadel Ismaïl et Gaby Cottencaeu.

Courrier des lecteurs

Je suis désolée de ne pas participer à votre Assemblée Générale car j'aurais voulu entendre vos informations sur votre République et la situation actuelle.

Une crise aiguë de rhumatismes m'oblige à garder la chambre. Ma petite fille me donnera un compte rendu de la séance en attendant une communication de vos correspondants. Je n'oublie jamais votre courageux combat et je voudrais aider davantage mais il me reste de faibles forces à 84 ans.

Notre monde est indigne d'hommes du XXI^e siècle mais il nous faut garder la volonté de le changer pour l'avenir de nos enfants.

Je vous souhaite une assemblée efficace et espère de tout cœur vous retrouver lors d'une prochaine rencontre. Je vous adresse, Chers Amis, mes fraternelles pensées et mes chaleureuses salutations au Peuple Sahraoui. M^{me} Chomat Jacqueline